

Politique familiale et sociétale libérale

Liberté, Cohésion et Innovation – par amour de la Suisse

Dans notre société libérale, les femmes et les hommes doivent pouvoir construire leur vie librement, de manière responsable et cela dans le cadre des règles de la communauté. L'égalité des chances pour tous dès le départ et une ouverture sur la nouveauté permettent à chacun d'utiliser son propre potentiel et de contribuer au développement de la Suisse. L'égalité des chances est la première pierre d'une politique familiale et sociale libérale. Pour que le choix en matière de modèle familial soit possible, des conditions cadres appropriées sont nécessaires. En parallèle un âge de référence flexible et un financement durable de la prévoyance vieillesse doit être mis en place.

1. Défis externes

- › Augmentation incessante de la charge qui pèse sur les familles et la classe moyenne par le biais d'impôts, de taxes et de nouvelles réglementations.
- › Reprise du travail plus difficile pour les femmes après une pause maternité.
- › Difficulté à retrouver du travail pour la génération des plus de 50 ans.
- › Recul de la part de la population active malgré une participation croissante des femmes sur le marché du travail.
- › Pénurie de main d'œuvre qualifiée croissante en Suisse alors qu'en parallèle on assiste à l'augmentation du nombre de travailleurs étrangers.
- › Evolution démographique de la société. La population vit plus longtemps et en meilleure santé.

2. Liberté, Cohésion et Innovation

Liberté : la politique libérale place l'être humain au centre des préoccupations et donne la possibilité à tous de choisir leurs objectifs parmi de multiples possibilités. La liberté de choix et les possibilités d'épanouissement sont, avec l'égalité des chances, d'importantes conditions pour la conciliation de la vie professionnelle et familiale et un engagement envers la communauté. Tous les types de familles ont besoin de conditions cadres qui les traitent de manière égale et qui leur permettent de concilier vie professionnelle et vie familiale. Il est également important que ceux qui veulent continuer de travailler doivent être en mesure de le faire.

Cohésion : l'engagement volontaire pour notre communauté, qu'il soit politique, associatif ou même par l'entraide directe entre voisins, a rendu notre pays plus fort. Il revient à l'économie et à la société de créer les conditions-cadres structurelles idéales pour continuer à rendre possible le bénévolat. Les entreprises doivent offrir à leurs salariés la possibilité de mener une activité de milice. La société doit soutenir le bénévolat et reconnaître les bienfaits qu'il apporte. Le modèle suisse aura un avenir seulement si l'activité de milice est préservée. Le travail familial non rémunéré est également très estimable, comme par exemple l'accompagnement et les soins aux proches.

Innovation : dans le domaine de la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle, la Suisse a encore du retard. Les besoins régionaux sont cependant différents. Les structures de soutien sont en retard par rapport aux changements sociaux. Les structures d'accueil parascolaires comme les cantines de midi, le soutien aux devoirs ou les heures d'études aménagées permettent une meilleure conciliation de la vie familiale et professionnelle. Les modèles de financement, tels que les bons de garde, assurent l'existence des structures nécessaires pour les parents. Il est important de faire confiance au bon sens des parents plutôt que d'augmenter le nombre de procédures bureaucratiques onéreuses. Les solutions privées doivent donc être encouragées et non entravées par des réglementations inutiles.

Nous souhaitons concilier la sphère familiale, professionnelle ainsi que l'engagement pour la communauté : chaque période de la vie comprend des exigences différentes en ce qui concerne la conception du travail. L'innovation technologique permet aux parents de réagir plus facilement au développement des enfants. Le système de milice profite également des modèles de travail flexible, ce qui rend possible la cohésion. Afin d'améliorer la situation des femmes sur le marché du travail et répondre aux besoins des hommes en matière de travail à temps partiel, les entreprises doivent mettre en place des conditions de travail flexibles et diversifiées. Ainsi, la pénurie de main-d'œuvre peut être atténuée, et à moyen terme, la Suisse sera moins dépendante de la main d'œuvre étrangère.

Nous préservons la Suisse d'une spirale de l'endettement : en comparaison internationale, la Suisse est juridiquement et effectivement à la pointe en ce qui concerne l'âge de la retraite, sans compter que plus d'un tiers des actifs continuent à travailler au-delà de celui-ci, la plupart à temps partiel. Bien plus travailleraient plus longtemps s'il y avait un plus grand nombre de postes à temps partiel. Notre marché du travail permet de créer un avantage concurrentiel grâce aux modèles pour les travailleurs plus âgés et grâce à une place économique pérenne. Pour les travailleurs plus âgés, il est nécessaire de mettre en place une flexibilisation de l'âge de la retraite. Les employeurs devraient de leurs côtés mettre en place des incitations pour que cette catégorie de travailleurs souhaite rester dans la vie active plus longtemps.

Pas de dettes pour les générations futures : pour garantir la pérennité de nos assurances sociales pour nos enfants, il est indispensable de procéder à une réforme réfléchie, équitable et applicable sur le long terme de la prévoyance vieillesse. Plus la réforme trainera, plus dur seront les restrictions dans tous les domaines.

3. Nos exigences

- › Mettre en place des structures d'accueil parascolaires comme des cantines scolaires et le soutien aux devoirs ou les heures d'études aménagées pour une meilleure conciliation de la vie familiale et professionnelle.
- › Améliorer la prise en charge, spécialisée et personnalisée, des travailleurs âgés qui ont perdu leur travail par les offices régionaux de placement. Ceci permet un retour plus rapide dans le monde du travail.
- › Soutenir les initiatives des entreprises et privées par la création de structures d'accueil de l'enfance (SAE).
- › Pas de discrimination des structures d'accueil et les SAE, qu'elles soient privées ou publiques. Abolition de la bureaucratie et plus de libertés pour les solutions privées.
- › Instaurer l'imposition individuelle, afin que le travail de tous soit récompensé.
- › Augmenter les déductions fiscales pour les frais de garde aux niveaux fédéral et cantonal.
- › Promouvoir les postes à temps partiel, le « Job-Sharing », le télétravail et le travail à la maison – sensibiliser et convaincre les milieux économiques pour rendre possible ces formes de travail.
- › Harmoniser l'âge de retraite pour les femmes et les hommes, un âge de départ à la retraite flexible, la suppression des incitations négatives pour une retraite anticipée. Une plus longue durée de travail doit être récompensée.

- › Exiger que l'économie prenne ses responsabilités en ne faisant pas de différences salariales en fonction du sexe.
- › Traiter fiscalement de façon égale de toutes les formes de famille.

4. Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux

- › Déductions fiscales pour la garde d'enfants : le parlement a établi le montant des déductions à 10'000 francs. Le PLR exige une augmentation du montant de cette déduction à 24'000 francs
- › Congé maternité
- › Loi fédérale sur le partenariat enregistré entre personnes du même sexe
- › Suppression d'obstacles bureaucratiques pour la construction et gestion de structures d'accueil collectif de jour pour enfants